

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 4

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 16 Septembre 2022

Date de Publication : 28 Septembre 2022

BUDGET ANNEXE

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE

DECISION MODIFICATIVE N°1-2022

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU Vice-Président, Mme NIETO (arrivée à 14 H 45), Mme VOLLAND (arrivée à 15 H 00), Mme ZANATTA Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, M. RIGONDAUD, M. GAY, M. FERON, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
M. VILLEMEUR, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD,

Mme GIRARDIN.

ABSENTS :

Monsieur le Président expose :

Je vous propose :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget annexe Service Maintien à Domicile conformément au document synthétique présenté, ci-joint, pour permettre d'ajuster les crédits et d'intégrer les résultats reportés en fonctionnement et investissement.

Le Conseil d'Administration ADOPTE.

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusée :	1